
Programme de Formation

SSIAP 1 Initiale

Organisation

Durée : 77 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne francophone souhaitant devenir Agent de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.



Objectifs pédagogiques

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Connaître la réglementation incendie dans les ERP et IGH

Identifier les installations techniques et connaître les principaux matériels de sécurité et en effectuer l'entretien

Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005 Occuper un poste d'agent sécurité qualifié au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH), conformément à la réglementation



Description

Le feu et ses conséquences :

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité incendie :

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Installations techniques :

Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie :

Connaître les limites de son action

Effectuer l'extinction des feux naissants

Concrétisation des acquis, visites applicatives :

Visites applicatives

Mises en situation d'intervention

Modules complémentaires sur les installations frigorifiques et électriques du bâtiment



Prérequis

Etre titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité ou AFPS ou PSC1 moins de 2 ans.

Posséder un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié et être déclaré APTE.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques complétés par des exercices pratiques.

Visites applicatives d'ERP en exploitation.

Mises en situation d'intervention : exercices pratiques et des simulations d'incidents pour évaluer la réactivité des participants.



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Plateau technique pour la réalisation des exercices pratiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation :

Epreuve écrite : QCM de 30 questions - 30 minutes.

Epreuve pratique : réalisation d'une ronde avec anomalies et sinistres - questions complémentaires du jury, rédaction d'une main courante relatant les événements -15minutes/ stagiaire.

Validation :

Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP1 pour les candidats certifiés.

Délivrance d'une fiche individuelle d'évaluation pour les candidats ajournés à l'une ou à l'autre épreuve lui permettant de se présenter à un nouvel examen dans l'année.

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique